

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 17.12.2021

Révision: 17.12.2021

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit** 600017
- **Nom du produit:** Diluant nitrocellulosique universel E-COLL
- **Code du produit:** 4317784349253, 4317784349246, 4330816995907, 4317784527514
- **UFI:** GYST-39GN-AA01-UFGH
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Solvants
Diluant pour nettoyeurs
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH
EDE Platz 1
D-42389 Wuppertal
Germany

Tel. +49 202 6096-0
e-mail: sdb@ede.de
- **Service chargé des renseignements:** Product safety department
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 17.12.2021

Révision: 17.12.2021

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Diluant nitrocellulosique universel E-COLL

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger

GHS02 GHS07

· Mention d'avertissement Danger**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**acétate d'éthyle
acétone**· Mentions de danger**H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.**· Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Le produit contient: Précurseurs d'explosifs devant faire l'objet d'un signalement. Mise à disposition, introduction, détention et utilisation selon règlement (UE) 2019/1148, article 9.

· 2.3 Autres dangers**· Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 17.12.2021

Révision: 17.12.2021

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Diluant nitrocellulosique universel E-COLL

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49-xxxx 01-2119498062-37-xxxx	acétone ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	25-50%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Numéro index: 607-022-00-5 Reg.nr.: 01-2119475103-46-xxxx	acétate d'éthyle ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	25-50%

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenuhydrocarbures aliphatiques
30 % et plus**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours****Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Ne pas laisser les sujets sans surveillance.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas vomir. Administrer du charbon actif et du sulfate de sodium.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 17.12.2021

Révision: 17.12.2021

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Diluant nitrocellulosique universel E-COLL

(suite de la page 3)

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:**

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Porter un appareil de protection respiratoire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.

Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

(suite page 5)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 17.12.2021

Révision: 17.12.2021

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Diluant nitrocellulosique universel E-COLL

(suite de la page 4)

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*** RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Éviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.

Il faut limiter le stockage sur le lieu de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans les fûts vidangés.

Danger d'explosion en cas d'introduction du liquide dans la canalisation.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

Ne manipuler qu'à l'air libre ou dans des locaux à l'épreuve des explosions.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.

Prévoir une cuve au sol sans écoulement.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais.

Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.

Ne stocker qu'à l'air libre ou dans des locaux à l'épreuve des explosions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 17.12.2021

Révision: 17.12.2021

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Diluant nitrocellulosique universel E-COLL

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**· 8.1 Paramètres de contrôle****· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****CAS: 141-78-6 acétate d'éthyle**VLEP Valeur momentanée: 1468 mg/m³, 400 ppm
Valeur à long terme: 734 mg/m³, 200 ppm**CAS: 67-64-1 acétone**VLEP Valeur momentanée: 2420 mg/m³, 1000 ppm
Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm**· Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.**· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute inhalation et tout contact avec la peau.

Avant de commencer à travailler, enduire la peau d'une préparation protectrice résistant aux solvants.

· Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. (DIN EN 140/ DIN EN 14387)

· Protection des mains:

Gants de protection (DIN EN 374)

Gants résistant aux solvants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

· Matériau des gants

Caoutchouc fluoré (Viton)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 17.12.2021

Révision: 17.12.2021

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Diluant nitrocellulosique universel E-COLL

(suite de la page 6)

plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en tissu épais

Gants en cuir

Caoutchouc naturel (Latex)

Caoutchouc nitrile

Gants en PVC

· Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques (DIN EN 166)

· Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux solvants**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales**

- | | |
|---|--|
| · Couleur: | Transparent |
| · Odeur: | Caractéristique |
| · Seuil olfactif: | Non déterminé. |
| · Point de fusion/point de congélation: | Non déterminé. |
| · Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 55 °C |
| · Inflammabilité | Non applicable. |
| · Limites inférieure et supérieure d'explosion | |
| · Inférieure: | 2,1 Vol % |
| · Supérieure: | 13 Vol % |
| · Point d'éclair | <-4 °C |
| · Température d'auto-inflammation | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| · Température de décomposition: | Non déterminé. |
| · pH | Non déterminé. |
| · Viscosité: | |
| · Viscosité cinématique | Non déterminé. |
| · Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431) | |
| · Dynamique: | Non déterminé. |
| · Solubilité | |
| · l'eau: | Pas ou peu miscible |
| · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | Non déterminé. |
| · Pression de vapeur à 20 °C: | 247 hPa |
| · Densité et/ou densité relative | |
| · Densité à 20 °C: | 0,84 g/cm ³ |
| · Densité relative | Non déterminé. |
| · Densité de vapeur: | Non déterminé. |

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 17.12.2021

Révision: 17.12.2021

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Diluant nitrocellulosique universel E-COLL

(suite de la page 7)

· 9.2 Autres informations**· Aspect:****· Forme:**

Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**· Température d'inflammation:**

460 °C

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Test de séparation des solvants:**· Solvants organiques:**

100 %

· Changement d'état**· Point/l'intervalle de ramollissement****· Propriétés comburantes**

Non déterminé.

· Taux d'évaporation:

Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique**· Substances et mélanges explosibles**

néant

· Gaz inflammables

néant

· Aérosols

néant

· Gaz comburants

néant

· Gaz sous pression

néant

· Liquides inflammables

Liquide et vapeurs très inflammables.

· Matières solides inflammables

néant

· Substances et mélanges autoréactifs

néant

· Liquides pyrophoriques

néant

· Matières solides pyrophoriques

néant

· Matières et mélanges auto-échauffants

néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau

néant

· Liquides comburants

néant

· Matières solides comburantes

néant

· Peroxydes organiques

néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant

· Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**· 10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 10.2 Stabilité chimique****· Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**· 10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 17.12.2021

Révision: 17.12.2021

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Diluant nitrocellulosique universel E-COLL

(suite de la page 8)

- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

CAS: 141-78-6 acétate d'éthyle

Oral	LD50	5.620 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	1.600 ppm (rat)

CAS: 67-64-1 acétone

Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	76 mg/m ³ (rat)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 17.12.2021

Révision: 17.12.2021

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Diluant nitrocellulosique universel E-COLL

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**· 12.1 Toxicité****· Toxicité aquatique:****CAS: 67-64-1 acétone**

LC50 (96h)	5.000 mg/L (Lepomis macrochirus)
LC50/48h	8.800 mg/l (Daphnia magna)
NOEC	430 mg/l (algae)
NOEC/16h	1.700 mg/l (Pseudomonas putida)
NOEC/48h	4.740 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
96h LC50	5.540 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

· 12.2 Persistance et dégradabilité Biodégradable.**· 12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****· PBT:** Non applicable.**· vPvB:** Non applicable.**· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· 12.7 Autres effets néfastes**· Autres indications écologiques:****· Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**· 13.1 Méthodes de traitement des déchets:****· Catalogue européen des déchets**

07 03 04*	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
-----------	--

· Emballages non nettoyés:**· Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 17.12.2021

Révision: 17.12.2021

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Diluant nitrocellulosique universel E-COLL

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- ADR, IMDG, IATA UN1993

- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTONE, ACÉTATE D'ÉTHYLE)
- IMDG, IATA FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ACETONE, ETHYL ACETATE)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- ADR



- Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
- Étiquette 3

· IMDG, IATA



- Class 3 Liquides inflammables.
- Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage

- ADR, IMDG, IATA II

· 14.5 Dangers pour l'environnement

- Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):

33

· No EMS:

F-E,S-E

· Stowage Category

B

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

- ADR

- Quantités limitées (LQ) 1L

(suite page 12)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 17.12.2021

Révision: 17.12.2021

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Diluant nitrocellulosique universel E-COLL

(suite de la page 11)

- **Quantités exceptées (EQ)** Code: E2
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
 - **Catégorie de transport** 2
 - **Code de restriction en tunnels** D/E
-
- **IMDG**
 - **Limited quantities (LQ)** 1L
 - **Excepted quantities (EQ)** Code: E2
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
 - **"Règlement type" de l'ONU:** UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTONE, ACÉTATE D'ÉTHYLE), 3, II

*** RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- **Directive 2012/18/UE**
- **Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t**

- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

- **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

CAS: 67-64-1 | acétone

- **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

- **Prescriptions nationales:**

- **Indications sur les restrictions de travail:**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(suite page 13)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 17.12.2021

Révision: 17.12.2021

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Diluant nitrocellulosique universel E-COLL

(suite de la page 12)

- **Service établissant la fiche technique:** Département de la sécurité des produits
- **Contact:** sdb@ede.de
- **Date de la version précédente:** 09.08.2021
- **Numéro de la version précédente:** 305

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**